

Bernard DEFLESSELLES

*Député des Bouches du Rhône
Secrétaire de l'Assemblée Nationale
Conseiller Régional
De Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Aubagne le 14 Juin 2005

BD/CC/2005/06/136

**Monsieur Philippe MARZOLF
Président de la CPDP LGV PACA
1 Boulevard Dugommier
13001 MARSEILLE**

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part de la prolongation des délais accordés au débat public sur la « LGV PACA », je vous en remercie cordialement.

Cette initiative concertée entre la CPDP et les différents acteurs de ce projet permettra - j'en suis convaincu - d'encore mieux comprendre les attentes de tous.

Vous me consultez également pour connaître mon sentiment sur ce que le maître d'œuvre - soit RFF - peut publier quant au principe et aux conditions de poursuite du projet.

Ma réponse reste conforme à celle éditée sur mon cahier d'acteurs : je suis favorable à une LGV pour notre Région mais le tracé Sud me paraît le moins opportun. J'émet par ailleurs les souhaits que les positions, propositions et oppositions exprimées par les habitants de l'Est des Bouches du Rhône soient prises en considération. Leurs besoins et l'impérieuse nécessité de respecter les hommes et l'environnement sont fondés.

En terme d'aménagement du territoire, elle sont renforcées par les vœux émis quasi unanimement par les deux départements alpins qui risqueraient d'être exclus par un tracé trop au sud de la LGV PACA. Le maître d'ouvrage doit en tenir compte.

Comment ne pas rappeler que l'articulation de l'arc latin doit se réaliser autour de la gare d'Aix-TGV à la fois cœur du bassin d'emploi des Bouches du Rhône et proche du projet ITER de Cadarache. Ne pas tenir compte de ces réalités serait préjudiciable au développement de notre Région.

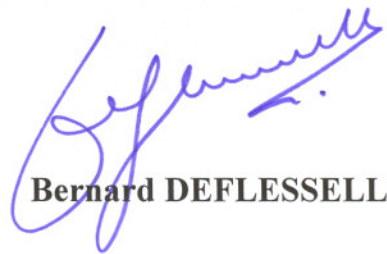
Une étude relative à la solution dite sur trois axes est à approfondir notamment en terme d'impact sur les populations et sur l'environnement.

Par ailleurs le maître d'ouvrage devrait s'expliquer sur la pérennisation de la 3^{ème} voie TER entre Aubagne et Marseille. Il serait préjudiciable que la LGV hypothèque sa réalisation. Réalisation qui connaît déjà des retards à la limite du supportable.

Tout en restant très attentif à votre démarche et me réjouissant de la façon exemplaire avec laquelle vous conduisez ce débat public,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et les plus cordiaux.



Bernard DEFLESSELLES